II

LA NOTION ET L'EXPRESSION DE L'INDÉFINI EN LATIN

PAR J. COUISSIN
Professeur au lycée Mignet, Aix-en-Provence

On s'imaginerait volontiers que les questions de base sont plus et mieux étudiées que les autres. En fait, soit affaire de mode, soit répugnance aux travaux d'une rentabilité trop éloignée, elles sont souvent négligées ; elles réclament de patientes synthèses : une brillante monographie sur un détail curieux est bien plus tentante.

L'indéfini latin, auquel je me suis intéressé sur les conseils de M. Marouzeau, est dans ce cas. Sa richesse morphologique, maints problèmes de sens encore à élucider, l'aspect psychologique de l'indétermination, le fait que les modalités et l'extension de l'indéfini sont caractéristiques aussi bien d'un auteur que d'un état de civilisation, et constituent des éléments non négligeables du génie d'une langue, auraient dû, normalement, le désigner à l'attention des chercheurs. En fait, les travaux sur ce sujet ne sont guère que des monographies sur tel terme particulier ou des observations rapides comprises dans de vastes sommes grammaticales.

L'ouvrage de P. Ferrarino : *Cumque e i composti di -que* (1942) est bien une synthèse, mais, quoiqu'elle déborde largement le cadre que semblerait lui imposer son titre, elle se limite à l'étude d'un certain nombre de familles morphologiques — ce n'est donc point une synthèse sur tous les indéfinis — et son point de vue, comme son point de départ, est surtout étymologique : on ne saurait donc dire qu'elle traite, à proprement parler, de l'indéfini latin dans son ensemble. Il reste encore à faire une synthèse plus adaptée à son objet, sous la forme d'une étude générale de l'indétermination en latin.

La question ainsi envisagée n'est pas simple. Certes, le matériel d'indétermination est moins confus qu'en français ; mais il n'en révèle que mieux la complexité de l'indétermination latine ; non seulement elle peut intéresser diverses circonstances de l'être : quantité, qualité — ou de l'action : lieu, temps, parfois manière, mais,

de plus, elle se présente avec des degrés : indétermination totale (sans affirmation d'existence), indétermination d'indifférenciation (avec affirmation implicite d'existence), indétermination de la spécification (avec affirmation implicite d'une existence et de caractères distincts), échelonnés entre le non-être et la détermination explicite — et avec des « aspects » : valeurs généralisante, individualisante, distributive ; ceci dit pour ne parler que des nuances les plus notables, car il en existe bien d'autres de nature analogue ; la gamme exceptionnellement riche des indéfinis exprimant l'idée de totalité : *totus, omnis, cunctus, universus*, etc., est un bon exemple de la profusion des « aspects » possibles de l'indétermination latine.

En outre, bien entendu, ces circonstances, degrés et aspects peuvent se combiner dans la signification d'un même terme ; c'est même le cas le plus général ; et, d'autre part, le matériel d'indétermination ne se limite pas, comme on pourrait le croire en parcourant la littérature de la question, aux pronoms-adjectifs et adverbes indéfinis traditionnels ; il se répartit suivant de nombreuses catégories grammaticales : substantifs, adjectifs, pronoms-adjectifs, adverbes — voire tournures périphrastiques ; — lesquelles, notamment dans le cas des adverbes, comportent souvent des sous-catégories.

Ceci sans préjudice non seulement des divers sens de chaque terme, mais des intentions que l'auteur d'un énoncé peut, sans être un styliste et simplement en usant des ressources de la langue, mettre dans son emploi : litote, hyperbole, euphémisme, emplois mélioratif ou péjoratif, et généralement toutes les affectations auxquelles l'indéfini, par sa nature même, par son substratum psychologique, parce qu'il est le domaine du non-explicite, de l'entrevu et, dans un certain sens, de l'inexact, prête tout particulièrement.

A cela s'ajoutent les glissements de sens, contaminations, confusions entre termes voisins, les faits d'usure qui se produisent fatalement dans un système aussi complexe et aussi riche. Aussi bien dans sa notion que dans son expression, l'indéfini latin, on le voit, offre une complexité singulière et ne saurait être étudié sans plus de précaution que n'importe quel autre fait de langue.

Un problème de méthode se trouve dès lors posé : s'inspirer, comme Stolz-Schmalz, de la nomenclature traditionnelle pour grouper des faits aussi complexes est une solution simpliste, à écarter d'emblée ; plus tentant est de se référer, comme P. Ferrarino, à

des caractères morphologiques ou étymologiques : on tire de là des rapprochements et des explications d'un intérêt non douteux ; mais tout ne s'explique pas à coups de thèmes et de suffixes dans l'indéfini latin, et, surtout, ce qui échappe nécessairement avec une telle méthode, c'est le fait même de l'indétermination latine. C'est de la notion de l'indéfini en latin qu'il faut partir et, celle-ci précisée, accueillir dans l'étude de son expression tous les faits d'indétermination, les classer en tant que tels et non d'après des caractères extrinsèques, et, enfin, ne pas négliger les aspects psychologiques et stylistiques de l'indéfini, sans lesquels une telle étude serait incomplète. Une telle méthode comporte, certes, le risque d'empiéter sur le domaine voisin et très vaste de l'approximation en latin ; mais il ne paraît pas inévitable et, du reste, il ne saurait dispenser d'utiliser la seule méthode adéquate au sujet à traiter.

Pour jeter quelque lumière dans la notion de l'indéfini en latin, trois faits particulièrement sont à considérer :

D'abord, le caractère à la fois développé et « construit » du système latin d'expression de l'indéfini ; il est très apparent, d'une part, sur le plan du sens des termes : P. Ferrarino remarque très justement que ceux-ci ne sont jamais vraiment synonymes, constatation qui, rapprochée des observations faites plus haut sur la finesse d'articulation de l'indétermination latine, amène à voir ce système comme pourvu d'une structure interne à la fois complexe et claire, et non comme une masse confuse de termes faisant souvent double emploi. D'autre part, il l'est sur le plan morphologique : un nombre important d'indéfinis forment — de par leurs thèmes ou leurs suffixes — entre eux d'abord, mais aussi avec les interrogatifs, les relatifs, les démonstratifs et certaines conjonctions, des séries morphologiquement, souvent étymologiquement, parfois syntaxiquement homogènes. Structure externe qui met en évidence les sens fondamentaux des différents thèmes et suffixes, définit les parentés de sens avec les espèces grammaticales voisines, et tout à la fois souligne la structure interne du système. Ce caractère n'intéresse pas seulement la notion de l'indéfini en tant qu'effet indirect de celle-ci : une telle constatation serait assez stérile ; il l'intéresse parce qu'il ressort de l'étude des textes que l'usager latin en avait conscience, dès l'époque des premières grandes œuvres littéraires. De multiples exemples montrent les auteurs conscients des liens entre le sens et l'étymologie des indéfinis : rap-

prochements de suffixes : *si umquam quisquam* (Naev., 14 et 96), *ubicumque... quicumque* (Cic., *Verr.*, III, 93, 217) ; opposition du simple interrogatif et du géminé indéfini : *ubi... ; ubiubi...* (Tér., *Eun.* 294-295) ; accumulation d'indéfinies à la fois expressives et révélatrices du sens étymologique à l'endroit d'un élément radical : *aliquid... aliquam... alicujus... aliquando...* (Cic., *Ad Fam.*, XIV, 4), ou jeux complaisants sur le clavier des formes indéfinies et apparentées : *usque quaque,... usque a... ad..., usque ad..., usquam..., ... quaepiam* (Plaut., *Most.* 766-769), autant de manifestations — pour lesquelles les exemples abondent — du sentiment qu'avaient les auteurs de la structure externe du système indéfini latin. Il est évidemment moins facile de trouver en grand nombre des exemples aussi typiques de celui de sa structure interne : il est assez rare que l'énoncé réclame, dans une même phrase, des indéfinis à la fois accumulés et soigneusement distingués ou classés quant à leur sens ; de tels exemples supposent un effort de propriété dans l'expression — sous peine d'être peu concluants — et de précision, qui exclut la spontanéité, et dont l'auteur, même dans un énoncé médité, n'a généralement que faire en ce qui concerne les éléments indéterminés de l'idée qu'il exprime ; mais des séries telles que *plerique...*, *multi...*, *nemo...* (Sall., *Jug.* 54, 10) et surtout *saepe...*, *nonnumquam...*, *interdum...*, *quondam...* (Cic., *Div.* I, 43, 98) n'en sont que les plus probantes. Sans doute, en tout cela, il faut faire la part d'une ingéniosité plus grande chez l'écrivain que chez l'usager commun. Mais cette ingéniosité même, en l'occurrence, suppose que le lecteur ou l'auditeur est à même de la remarquer ; donc, qu'il possède une conscience assez exacte des modalités de l'indétermination et de l'articulation correspondante de ses moyens d'expression. Une double conclusion s'impose : la richesse et l'articulation de ce matériel répondaient à la notion que l'usager latin avait de l'indéfini, et, d'autre part, elles tendaient à préciser en lui cette notion : l'indétermination ne pouvait lui apparaître comme une simple imprécision, mais comme une appréhension limitée de la réalité, appréhension aux degrés et nuances précis et nettement échelonnés. L'on voit ainsi comment le double caractère du système indéfini latin, en s'imposant à l'esprit de l'usager, pouvait réagir sur la notion de l'indéfini qui lui avait donné naissance.

En second lieu, la situation du substantif latin. Les formes verbales personnelles latines sans sujet exprimé empruntent un sujet

déterminé au contexte ; pour que le sujet soit conçu comme indéterminé, il faut, en principe, que cette indétermination soit spécifiée par un indéfini exprimé. Cette nécessité curieuse de l'indétermination explicite en face d'une détermination implicite se retrouve avec des modalités plus complexes, mais plus caractéristiques encore, à propos du substantif : schématiquement, dans une langue pourvue d'articles, il y a au moins un article défini, mot-outil destiné à marquer la détermination du substantif ; et, sans lui, le substantif est indéterminé. En latin, inversement, le substantif seul peut marquer la détermination, et l'intervention du mot-outil — en l'occurrence l'adjectif indéfini — n'est requise qu'en cas d'indétermination franche — j'allais dire déterminée ; en soi, l'opposition formelle des procédés grammaticaux de détermination pourrait n'être que curieuse ; ce qui est plus intéressant, c'est le mécanisme psychologique que postule la situation originale du substantif latin. La détermination repose essentiellement sur le fait que l'objet exprimé par le substantif est pensé intégré dans un cadre de représentations définies ; or, tandis qu'en français, par exemple, l'auteur de l'énoncé, avec un article, notifie et impose cette intégration, en latin, il fait confiance au destinataire pour que celui-ci, devant le substantif, réalise de lui-même cette intégration, avec l'aide de l'énoncé, ou simplement de connexions de représentations identiques à celles présentes à l'esprit de l'auteur de l'énoncé. Il en résulte deux conséquences importantes : d'une part, en latin, la détermination d'un substantif seul suppose l'intelligence de son sens par le destinataire, tandis qu'en français celui-ci se trouve informé de la détermination du substantif indépendamment de cette intelligence, par la seule présence de l'article défini ; d'autre part et surtout, le substantif latin se présente dans l'énoncé en présomption de détermination et ne sera reçu comme indéterminé — sans mot-outil — que si le contexte ne fournit aucun élément de référence à des représentations définies ; l'emploi du mot-outil indéterminant ne sera requis que lorsqu'il est nécessaire d'éviter tout ambiguïté, soit pour insister sur l'indétermination déjà apparente par ailleurs, soit lorsque, le substantif seul pouvant du fait de l'énoncé ou des représentations présentes à l'esprit du destinataire incliner à tort celui-ci à confirmer cette présomption de détermination, il convient d'infirmer nettement celle-ci et de rejeter le substantif dans l'indétermination. Enfin, il y a lieu de noter

que cette situation du substantif latin implique une conception moins rigoureuse du contraste détermination-indétermination que dans une langue à articles : dans les cas où, au fond, ce contraste est indifférent, le latin se dispense de choisir entre l'une et l'autre, et n'éprouve pas le besoin de ces déterminations ou indéterminations largement inexpressives ou locutionnelles si fréquentes en français moderne (mourir *de* congestion, *d'une* typhoïde, contracter *de l'*emphysème, mourir *du* choléra) et imposées souvent par l'obligation d'opter — fût-ce arbitrairement — entre des constructions et surtout des articles rivaux, plutôt que par une distinction réelle entre défini et indéfini, entre la référence ou la non-référence à des représentations connexes au concept, entre les différentes attitudes possibles de l'esprit dans l'actualisation de celui-ci.

Ce mécanisme psychologique conditionne étroitement la notion latine de l'indéfini : il implique une vue objective de la réalité, celle-ci étant conçue à priori comme déterminée, et l'indétermination comme un accident ; une conception objective aussi de l'opposition entre détermination et indétermination, puisque, d'une part, le latin ne se soucie pas de la souligner inutilement, mais que, d'autre part, en cas d'indétermination nette, il cherche, si l'on peut dire, à définir cette indétermination dans ses limites et ses nuances. Ainsi, cette notion fait de l'indéfini non le domaine du vague, mais celui du plus ou moins imparfaitement défini, non de l'appréhension vague du réel, mais de l'appréhension partielle qui, encore qu'insuffisante à établir l'identité exacte de l'objet, retient les éléments positifs de son signalement. Avec cette notion, l'indétermination de l'objet n'entraîne pas une imprécision de l'indétermination elle-même.

Enfin, l'absence d'un mot du type du collectif indéfini « on ». On sait, en effet, que les emplois comparables de *homo* sont tardifs et fort loin d'attester une équivalence avec notre « on » (Vit. Patr. 5, 20, 63). Quant aux tournures qui le remplacent en latin, leur multiplicité peut déjà suggérer qu'elles n'en sont que des équivalents approximatifs ; de plus, elles ne sont, en général, indéfinies que par un détour, et pas nécessairement collectives au sens strict du terme ; elles mettent en cause soit le destinataire, soit le groupe auquel appartient l'auteur de l'énoncé, soit l'objet de l'action, soit l'action elle-même. Pour ne considérer que les plus indéfinies d'entre elles, le type *dicunt, narrant*, à qui l'on pourrait reconnaître

une valeur à la fois collective et indéfinie, est d'un emploi limité à quelques verbes de sens analogue, ce qui trahit l'ellipse d'un sujet plutôt qu'une indétermination collective proprement dite, et le peu d'extension de cette tournure, qui, comme le montre l'exemple de l'anglais, pouvait être généralisée, indique que l'usager latin ne sentait guère le besoin d'un équivalent de notre « on » ; — dans la tournure par la deuxième personne du singulier du subjonctif, tout imaginaire que soit l'interlocuteur et hypothétique l'action du verbe, la notion de l'interlocuteur reste forte (cf. Cic., *Rep.*, 1, 6, 10), de sorte qu'une telle tournure n'est guère plus proche de « on » que le « vous » de « Selon que vous serez puissant ou misérable » de La Fontaine ; — celles du type *dixerit quispiam* (Cic., *N. D.* 3, 31, 76, par exemple), n'ont pas à entrer en ligne de compte, leur synonymie avec « on » étant d'ordre locutionnel et limitée, au fond, aux rapports assez lâches de leurs correspondants *français* avec le collectif indéfini. Bref, aucune de ces tournures ne met au premier plan cet être collectif, à la fois obscur dans ses attributs et puissamment affirmé dans son existence, qu'implique notre « on » dans son emploi le plus courant, aucune n'offre sa richesse de nuances expressives, ni sa force d'expansion aux dépens des autres collectifs ou des autres indéfinis — voire aux dépens de termes définis ; — et il est logique d'en inférer que, si cet être collectif n'a pas de signifiant particulier en latin, c'est que ce concept n'est pas latin. La conclusion qui, dès lors, s'impose, sur le plan de la notion latine de l'indéfini, est que le latin répugne à l'indétermination de l'indétermination — si l'on peut dire — ou, pour parler plus explicitement, à une indétermination de nature et de limites mal définies ; ce qui corrobore ce que j'ai dit plus haut sur les tendances du latin à définir les limites de l'indétermination. Le cas de *res*, *negotium*, *homo*, etc., si souvent employés en latin au lieu de termes plus exacts, n'y contredit pas ; car il s'agit là d'une paresse ou d'une réserve dans la précision de l'expression du concept, non dans la détermination ou l'indétermination de l'objet.

Les trois ordres de faits ci-dessus examinés fournissent des données concordantes sur la notion de l'indéfini en latin, qui paraît pouvoir être schématisée ainsi :

Tout d'abord, il s'agit bien d'une notion particulière — et non, comme pour le défini, de l'aspect particulier d'une notion commune. Les observations précédentes le font pressentir, mais,

d'autre part, il ne peut en être autrement : ce qui, en effet, est primordialement en cause dans le défini et l'indéfini, c'est le repérage des objets ; le premier, on l'a vu, correspond à un état d'intégration dans un cadre de représentations définies ; mais, dans cette intégration, en fait, l'esprit est à peu près passif : le seul fait d'être déjà entré dans notre univers individuel confère à l'objet un cachet de « notoriété » ; il est repéré par des circonstances fortuites et extérieures. Dans ces conditions, la notion de défini, qui n'est que la notion de la spécificité que crée ce repérage, est d'un principe trop simple pour pouvoir beaucoup varier. Il en va tout autrement de l'indéfini : l'objet indéfini, étant non notoire, ne peut être repéré d'après des éléments extérieurs ; son repérage, à lui, est d'être « coté » par l'esprit. Cela implique un système de normes préexistant dans l'esprit et une confrontation analytique de l'objet avec ces normes. Or, la complexité de ce système et l'effort d'analyse appliqué à cette confrontation étant, d'une part, éléments fondamentaux d'une notion de l'indéfini et, d'autre part, évidemment variables suivant les langues, les états de langue, les milieux sociaux, voire les individus, il s'ensuit qu'il y a des notions multiples de l'indéfini : les unes presque réduites à la notion massive de non-notoriété, les autres tendant plus ou moins fortement à préciser, dans chaque cas, la consistance donnée par l'esprit à l'objet. Et l'on peut ajouter que chacune de ces notions de l'indéfini correspond à une certaine vision du réel.

Ceci posé, les observations faites plus haut sur l'indéfini latin prennent tout leur sens : il est visible que la notion latine de l'indéfini est au premier rang de celles qui définissent la consistance de l'objet, la tendance du latin à voir « défini » — constatée à propos du substantif latin et de l'absence du collectif indéfini « on » — l'entraînant à établir dans l'indéfini une fermeté d'appréhension comparable à celle qu'offre le défini. Aussi cette notion est-elle celle d'un état où l'objet est, d'une part, repéré sans référence à la notoriété, mais en référence à la façon dont l'esprit l'envisage, et, d'autre part, d'autant plus analytiquement considéré et, si l'on peut dire, « défini » à ce point de vue, qu'il est plus éloigné de l'état de notoriété.

Cette notion cadre bien avec ce que j'ai dit de la conscience des multiples modalités de l'indétermination chez l'usager et de la richesse du système latin d'expression de l'indéfini. Mais ne pour-

rait-on pas alléguer que l'indétermination implicite, puisqu'elle n'en utilise pas les signes, repose sur une notion bien plus rudimentaire? Il ne semble pas.

D'abord, pour une raison de principe : ce n'est qu'une, parmi d'autres, des manifestations latines de la tendance, propre aux idiomes indo-européens de type archaïque, à l'actualisation implicite (Bally, *Le langage et la vie*, p. 77) ; l'on ne saurait donc en tirer à priori argument en faveur d'une notion spéciale.

Ensuite, pour des raisons de fait : d'une part, le latin voit plus volontiers « défini » que nous, pour peu que la notoriété de l'objet ne se heurte pas à une impossibilité (*itaque immisit equites...* T.-L. XXVI, 10, 4 ; *immortalia, aeterna uolutat animo.* Sén., *Cons. ad Mart.* 11). Un grand nombre d'exemples apparents d'indéfini rudimentaire sont à classer dans le défini entendu au sens large ; et c'est donc à tort qu'on y chercherait la preuve d'une notion propre à l'indétermination implicite. D'autre part, et enfin, quoique reliquat d'une époque primitive de la langue où la notion de l'indéfini et son arsenal d'indéterminants étaient peu ou pas constitués, l'indétermination implicite vraie ne signifie pas consistance confuse de l'objet, non-notoriété brute. Elle offre, au contraire, des valeurs comparables à celles que procurent les indéterminants ; et l'on peut même dire qu'elle en complète l'arsenal, car, si, par exemple, le groupe substantif + caractérisation, dans *vel mediocribus scalis superabilem* (T.-L. XXV, 23, 12), présente une indétermination de la nuance de *quidam*, il n'y a pas synonymie exacte : l'absence du signe explicite et, par contre, la présence d'une caractérisation donnent à la tournure une valeur d'indétermination moins subjective, mais plus accentuée, puisque l'objet, que *quidam* aurait présenté comme non spécifié, mais pleinement spécifiable, se trouve seulement partiellement spécifié. On peut faire des observations analogues en comparant le cas d'un substantif seul indéterminé et l'indétermination par *aliquis*. L'on voit donc que, bien loin de contredire la notion latine de l'indéfini, telle qu'elle a été esquissée plus haut, l'indétermination implicite enrichit la gamme des consistances que l'usager pouvait attribuer à l'objet indéfini.

Il y aurait beaucoup à dire sur cette notion et l'on serait tenté d'en admirer la cohérence, dont le caractère « construit » et la large part de motivé morphologique du matériel d'expression de l'indéfini est la manifestation tangible ; mais il semble plus utile d'en

rechercher les raisons profondes : l'explication invoquée par M. Marouzeau (séance de la Société des Études latines du 9 février 1946, *R. É. L.*, XXIV, p. 33) pour justifier le contraste entre la pauvreté de la dérivation proprement française et la richesse de la dérivation en latin, à savoir que le latin s'est développé à partir non d'une langue déjà évoluée, mais d'un parler pauvre et rural et a dû bâtir de toutes pièces son système morphologique, me paraît ici valable également pour l'indéfini. En face du système hétéroclite du français où se côtoient des résidus du système latin et des formations hétérogènes, souvent périphrastiques et de caractère locutionnel, et de sa notion confuse de l'indéfini, le latin offre une cohérence qui tient à ce que, parti non des débris d'une langue évoluée, mais d'un parler pauvre, il a dû développer progressivement à la fois son matériel d'indétermination et la finesse de sa notion de l'indéfini et, la subtilité accrue de la pensée créant de nouveaux besoins, constituer peu à peu un ensemble de formes nouvelles en combinant méthodiquement des éléments simples tirés de son matériel primitif. Ceci dit à propos du latin issu d'un parler pauvre[1]; mais l'aspect plus spécialement « rural » de ce parler n'est pas à négliger non plus : l'objectivité du latin en matière de détermination ou d'indétermination, et nombre de traits afférents à la notion de l'indéfini trouvent là leur explication de base : vivant dans un cadre de réalités immuables, le paysan n'a guère de concepts à actualiser autrement que sous la forme définie : *le* maître, *le* champ, *le* blé, *le* bétail, *la* pluie... ; en témoignent, du reste, de longs passages du *De agri cultura* de Caton et des *Géorgiques* de Virgile où il n'est question que de réalités définies. Voir défini est ainsi pour lui une habitude, une réaction spontanée. Au contraire, l'indétermination demande un effort plus conscient : elle est rendue nécessaire par l'événement imprévu, par le cas particulier, anormal, hors du cadre des préoccupations courantes, ou voulue pour échapper, avec ce goût de l'atténuation et du détour propre au parler paysan[2], à l'expression trop explicite de la pensée. On voit ainsi la raison possible des caractères de la notion latine de l'indéfini, de son développement et de l'attitude du latin vis-à-vis de la détermination.

Bien entendu, il ne s'agit, dans toutes ces observations sur la

1. Cf. J. Marouzeau, *Le latin langue de paysans* : Mélanges J. Vendryes, p. 251-264.

2. Cf. J. Marouzeau, *Un trait du parler rustique : l'atténuation* (Bull. de la Soc. de ling., t. XXIII, p. 28-31 ; *Le parler paysan : détour et formule* (*Ibid.*, t. XXV, p. 90-94).

notion de l'indéfini, que de marquer des tendances foncières. Il serait facile, d'un point de vue diachronique, et même d'un point de vue synchronique, de découvrir des « trous » dans la systématisation de l'indéfini latin : l'usage et l'évolution amènent des perturbations dans le système le plus cohérent, mais, s'il finit par se dégrader, il a du moins pu se constituer. Du reste, l'examen des cas d'aberrance relève plutôt de l'étude de l'expression de l'indéfini.

En ce qui concerne celle-ci, il va sans dire qu'on ne saurait en quelques lignes faire autre chose qu'en esquisser le schéma.

En premier lieu, il convient de la considérer sur un plan synchronique ou plutôt panchronique, afin d'inventorier le matériel d'expression. Pour ce travail, l'articulation de ce matériel selon les degrés et les aspects de l'indétermination est trop complexe pour être inspiratrice du plan général ; trop de termes, en effet, relèvent de plusieurs aspects, et devraient ainsi être considérés plusieurs fois de suite. Pour les grandes lignes tout au moins, un plan plus simple s'impose, moins prestigieux, mais plus net au fond : d'abord le matériel marquant essentiellement le degré d'indétermination ; ensuite les collectifs, c'est-à-dire les termes marquant la généralisation, qu'ils soient distributifs ou non ; enfin, les disjonctifs.

Cette présélection permet de voir plus clair dans le jeu des aspects de l'indétermination, dont les diverses combinaisons principales se trouvent ainsi réparties avec le minimum de chevauchements, dans des parties différentes du travail.

Ensuite, les termes ayant été étudiés attentivement au cours de cet inventaire, il convient de les reprendre plus rapidement d'un point de vue diachronique, afin de dégager l'évolution du système, sa complexité croissante — l'apparition même de certaines formations « de luxe » — les dégradations, les confusions, les faits d'usure qui l'altèrent finalement.

Enfin, et c'est là, je pense, le point d'aboutissement de l'ensemble de cette étude, une dernière partie doit traiter de la stylistique de l'indéfini latin. L'indéfini est, en effet, éminemment du ressort de la stylistique : il est l'instrument rêvé des réserves d'expression ou de l'exagération, de la paresse à définir ou de la précision dans l'indétermination, et généralement de tous détours et fluctuations subtils de la pensée propres à agir sur le destinataire d'un énoncé. L'abondance même du matériel d'expression et les nuances déliées qu'il offre créent pour l'auteur de l'énoncé la

nécessité d'un choix, et le choix est à la base même du style.

Non seulement nombre d'indéfinis latins, par leurs thèmes et leurs suffixes, permettent des effets faciles de répétitions de phonèmes — auxquelles les usagers latins étaient sensibles — qui seront recherchées tantôt pour leur expressivité, tantôt pour leur élégance, parfois par une sorte de tic de styliste ; mais, d'autre part, la fréquence d'emploi des indéfinis dans un texte est fonction d'éléments très divers et a une valeur caractéristique de l'auteur, du genre, ou des circonstances de l'énoncé : je citais plus haut les textes « paysans » de Caton et de Virgile, pauvres en indéterminations ; on peut relever une pauvreté analogue, mais moins prononcée, chez César ; chez Cicéron, les traités oratoires en contiennent plus que les discours, et les traités philosophiques davantage encore. On pourrait alors penser que cette fréquence d'emploi est fonction du degré de culture et surtout de subtilité de l'auteur ; et pourtant les comiques font un large usage des indéfinis ; on voit donc que cette fréquence tient à des raisons variées et d'apparence parfois contradictoire : un énoncé terre à terre sera pauvre en indéfinis, mais aussi celui d'un poète qui fait miroiter des images concrètes, mais de même celui d'un auteur qui recherche l'expressivité dans l'économie des indéfinis et l'abondance de mots fortement signifiants... Par contre, un énoncé vulgaire tendu vers l'expressivité fera appel, pour lutter contre la banalité d'un exposé simple de la pensée, concurremment à l'emploi abondant des démonstratifs et à celui des indéfinis — comme on le voit fréquemment chez les comiques — mais, de même, un savant comme Lucrèce, pour les besoins d'un exposé scientifique où il a à distinguer des réalités confuses ou complexes, et, d'autre part, à généraliser — mais encore, et pour des raisons analogues, le philosophe aux prises avec des concepts difficiles à définir et des réalités fuyantes — et aussi et tout simplement l'auteur qui vise à paraître profond en se donnant des allures subtiles.

Et ce n'est pas seulement la fréquence d'emploi des indéfinis qui est à considérer, mais également l'habileté ou la finesse dans l'usage des ressources de leurs nuances. Là encore, il y a bien des attitudes possibles, fonction souvent du degré de culture, mais pas seulement, et du type de l'énoncé, voire du caractère de son auteur.

Certes, il demeurera, au terme de cette étude, assez difficile de se faire une idée exacte de l'emploi de l'indéfini latin dans la langue

courante ; les comiques eux-mêmes, s'ils peuvent, moyennant quelques réserves, nous donner des aperçus de la langue de leurs auditeurs, sont bien sujets à caution en ce qui concerne le style, et, pour ce qui est de l'indéfini tout particulièrement, il est à craindre que leur recherche de l'expressivité et de l'exagération comique ne les ait conduits à en faire un usage anormal. Le son de cloche tout différent que font entendre les conversations prises sur le vif par les prosateurs est-il plus sûr? Non seulement il s'agit de propos de Romains cultivés, parlant un langage châtié, mais il n'est pas certain que leur transcription par l'écrivain soit fidèle : leur tour vif, naturel, familier, est souvent par trop intentionnel et inspire de sérieux doutes sur la sincérité de leur relation ; à tout le moins peut-on penser que l'auteur qui les rapporte leur a donné une sobriété de bon ton.

C'est là, évidemment, l'inconvénient de ne pouvoir connaître une langue que par le canal des documents écrits. Et cela est particulièrement fâcheux en ce qui concerne l'indéfini, parce que, lié au mouvement même de la pensée, il serait plus instructif de le voir employé dans l'usage courant que chez des auteurs plus ou moins stylistes. On est fatalement obligé de formuler des jugements valables avant tout pour le latin littéraire et de se contenter d'entrevoir ce que pouvait être l'indéfini dans l'usage courant. Certains documents jettent parfois pourtant une lumière crue : la comparaison entre la *Loi des XII Tables* et le *S. C. des Bacchanales*, par exemple, révèle deux états radicalement différents de l'expression de l'indétermination — presque nulle dans la première — mais de tels cas sont rares.

Néanmoins — et fût-ce à travers le latin écrit — il n'est pas sans intérêt de se former une idée de la notion d'indéfini en latin ; d'autre part, l'inventaire du matériel d'expression de l'indéfini et l'observation de son évolution peut, au moins, apporter quelque lumière dans un domaine trop peu étudié. Enfin, une analyse des ressources immenses de l'indéfini en matière de style paraît devoir apporter une contribution utile à l'étude de la stylistique latine, aussi bien qu'aux travaux sur le style et la pensée des auteurs latins. Il ne semble pas, en tout cas, qu'une telle entreprise ne doive conduire qu'à des constructions abstraites et infécondes.

Jean COUISSIN.